

Compte rendu de la réunion des commissions du CQ Perrache/Confluence 28-06-2011

Personnes présentes : M. de Carbonnières, Jean-Noël Ressicaud, Paul Raveaud, Françoise Humbert, Anne Poncet-Soubeyrat, Jacqueline Thomas, Jeanne Moreau, Claire Pagnon, Noël Bloyon, Halima Kessous, Jean-Pierre Layalle, Michel Jouard.

Personnes excusées : ?

Cette réunion, dont la date avait été changée et ceci, à un moment tardif et dont l'horaire n'était pas habituel (20 h au lieu de 19 h) s'est déroulée de façon un peu particulière. L'ordre du jour, assez chargé, n'a pas vraiment été respecté du fait de la lassitude d'un certain nombre de participants. De fait, ce sont essentiellement les nombreuses informations fournies par M. de Carbonnières (adjoint d'arrondissement à l'urbanisme et chargé des conseils de quartier) qui ont servi de fil directeur (dont je me servirai).

La point sur l'étude Ruelle (concernant le Centre d'échange et les déplacements Nord/Sud de Perrache)

Une réunion a eu lieu récemment avec la SNCF, RFF et le SYTRAL à propos des modifications qui pourraient être apportées à la gare, au centre d'échange et à la station de métro. L'aménagement d'un nouvel accès au sud de la station de métro a été « acté ». Pour le reste, on attend l'avis des structures précitées. Il faut en effet effectuer le chiffrage des aménagements envisagés. Notre conseil de quartier, ainsi que celui du centre, avec qui nous devons travailler, doivent être également consultés.

Le point sur l'autoroute : Une rencontre entre la Mairie du 2^e et Gérard Collomb a laissé entrevoir la possibilité d'aménagements segmenté du secteur concerné, le Cours de Verdun d'un côté, le quai Perrache de l'autre. Perspective d'un boulevard urbain « modulaire », c'est-à-dire pouvant s'adapter aux modifications temporaires du trafic : plus urbain donc plus régulé –par exemple par les feux de circulation- aux heures de pointe, davantage voie rapide la nuit, avec des faux synchronisés et des limites de vitesse plus élevées. Par ailleurs, le projet de nouveau SCOT envisage ouvertement le déclassement.

Le point sur les « prisons » : quatre séances de travail ont eu lieu avec les architectes, la DRAC, les Bâtiments de France, etc...

- l'ex-prison Saint Paul, occupée par la Catho. Le panoptique sera conservé et servira de point central, la toiture sera abaissée. La façade Est sera conçue en symétrique et en harmonie avec celle des Archives. Cours Suchet, la porte historique sera conservée et encadrées par de nouveaux aménagements. La façade rue Dugas Montbel sera la plus haute, 35 mètres, au même niveau que la sommet de la verrière de la gare. Le panoptique culmine actuellement à 23 m.
- l'ex-prison Saint Joseph : un débat existe à propos de la façade côté Rhône, en sachant que la porte sera conservée, ainsi que la chapelle et le cloître. Côté rue Dugas Montbel serait située la résidence universitaire. Aux autres côté, des bureaux et autres activités tertiaires, des logements dont la résidence sociale d'Habitat et humanisme.

Le permis de construire doit être déposé à la fin de l'année 2011. Une présentation sera faite au public courant octobre .Mr Bruno de Carbonnières essaye d'obtenir une visite pour les membres du Conseil de quartier.

Autres points d'urbanisme :

x- la rénovation énergétique de l'immeuble Candia (angle Cours Suchet/rue Smith). Le permis de construire a été accordé, les travaux devraient démarrer début 2012 .

x- l'ex-immeuble Cardinal (à l'angle du Cours Charlemagne et de la rue Montrochet) va être réaménagé avec en particulier l'installation d'une brasserie. Un nouvel immeuble, plus petit, sera construit au sud.

x- les immeubles autour de la future place Denuzière seront disposés en îlots ouverts –mais non traversant, c'est-à-dire uniquement accessibles aux résidents- et végétalisés , un peu à l'image de l'esquisse du futur quartier du marché (deuxième tranche de la Confluence).

La Maison de quartier : vieille revendication de notre conseil de quartier (10 ans ?), comme le rappelle Paul, avec un certain agacement et qui critique le manque de transparence et de concertation, aussi bien de la part de la SPLA que du Grand Lyon. M. de Carbonnières précise que les ex-bâtiments administratifs du marché gare seront occupés, non seulement par la Maison de quartier mais aussi probablement par la Police Municipale, une Mairie annexe et une association « grandlyonnaise ».

Nous demandons fermement à discuter le programme de cet aménagement.
--

Equipements publics de la ZAC 2 : après l'information recueillie par Paul selon laquelle G. Collomb devait trancher cette question avant l'été, ce qui avait motivé notre rencontre avec Bruno de Carbonnières, ce dernier nous a annoncé que ces choix devraient plutôt être faits d'ici la fin de l'année. Nécessité donc, pour nous, de rester vigilants.

Une réunion sur une demande d'information sur les équipements publics de la ZAC2 a été demandée auprès de la S.P.L.A Lyon Confluence. par la MA2.

Pour finir cette réunion, Françoise a rendu compte de la réunion sur **l'aménagement des berges de Saône**

Première réunion « déambulatoire », sur le terrain : (20 juin 2011, fin d'après-midi)

x- au niveau de « la Voile » (bar, dancing). Ce lieu, actuellement peu « marchable » du fait de la subsistance des infrastructures de l'ancien Port de l'Orient, différences de niveaux très marquées, pavage, devra être rendu plus « accueillant » : réaménagement nécessaire de « sentiers pédestres » tout en gardant des traces des anciennes activités (certaines zones de pavés, le bâtiment de la Voile, etc).

La plate forme surélevée sera conservée et sera prolongée sous le pont Kitchener afin d'en faire peut-être un espace d'animation.

x- sous les ponts (il y en a trois ! La rue normale, l'autoroute –surélevé-, le train) : lieux actuellement assez répulsifs, sombres, sales, souvent mal fréquentés. Nécessité absolue d'une mise en valeur, d'une mise en lumière, pour en faire un lieu agréable, de plaisir, par exemple à travers la musique (bonne acoustique des lieux). Toutes les idées sont les bienvenues, d'ailleurs Jacqueline Thomas a élaboré un projet assez précis qu'elle a soumis à l'architecte et dont elle pourra vous reparler, si cela vous intéresse. De toute façon, dans la cadre d'un projet artistique couvrant l'ensemble des rives de Saône, il est probable, d'après Nadine Gélas, qu'une œuvre plastique prenne place ici.

x- le nord du quai Rambaud : davantage d'espace, un paysage magnifique, comme souvent sur les quais de Saône. En haut, sur le quai routier, une rangée de platanes, qu'il faudrait conserver, à condition qu'ils soient en bon état.

x- le problème du Cours de Verdun-Gensoul : Gérard Dutal, habitant de ce lieu, a vigoureusement plaidé pour sa remise en valeur, ce qu'il fait en vain depuis de nombreuses années. Ce tronçon, défiguré par l'autoroute, sa trémie et soumis à toutes leurs nuisances, délaissé depuis des dizaines d'années devraient au minimum être assaini et ensuite revégétalisé. Un espoir réside dans le fait que, vue la réduction des places de parking le long du quai, les visiteurs motorisés seront incités à se garer au parking de Perrache et à accéder au quai à pieds.

Deuxième réunion, en soirée : de concertation : de nombreuses interventions y compris d'élus et de techniciens.

Un habitant de la Confluence a plaidé pour une coexistence, au bord de l'eau, des piétons et des cyclistes, alors que le projet consiste à séparer les deux (les piétons au bord de l'eau, les vélos en haut, sur le quai routier). Il a été répondu que l'espace est la plupart du temps insuffisant (d'où souvent, nécessité de rajouter des pontons) et que la coexistence piétons/vélos comportent quelques risques. J'ai insisté sur la nécessité de végétaliser, d'arborer les sentiers pédestres dont les espaces actuels sont extrêmement exposés au soleil (nous en avons fait l'expérience !). Ce souhait a été acté.

C'était la dernière réunion de l'année 2010-2011, nous nous sommes donc séparés en nous souhaitant de bonnes vacances...

Compte rendu rédigé par Michel JOUARD